

L'ECHO du Roannais

ET DU CENTRE

ADMINISTRATION
ANNONCES
ET RÉDACTION
Cours de la République
à l'imprimerie FERLAY.

ABONNEMENTS:
ROANNE
Trois mois . . . 5 fr.
Six mois . . . 9 fr.
Un an . . . 18 fr.

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN
Paraissant le soir à Roanne, avec les
dépêches de la journée.

ABONNEMENTS:
DÉPARTEMENTS
Trois mois . . . 6 fr.
Six mois . . . 10 fr.
Un an . . . 20 fr.

ANNONCES:
A LYON, Agence V. Fournier, 12, rue
Comfort (pour dép. Saône-et-Loire, Ain, Rhône,
Isère, et arrond. de St-Etienne et Montbrison).
L'AGENCE HAVAS, place de la Bourse, 8,
et l'AGENCE AUDUBERT et Cie, place de la
Bourse, 10, sont seules chargées, à Paris de
recevoir les annonces.

MORTS POUR LA FRANCE

Nos dépêches vous ont appris déjà la mort glorieuse du commandant Rivière et de quelques-uns de ses soldats. Poignée de braves tués pour avoir aimé la France jusqu'à l'héroïsme — et tombés si loin de la France !

Ils avaient, vous vous en souvenez, planté le drapeau tricolore au sommet de la citadelle d'Hanoi. Ils étaient là, trois cents au plus, entourés d'innombrables ennemis. Et, sans faiblir, ils gardaient leur poste d'honneur. Autour d'eux cependant, le cercle des assiégés se resserrait, à mesure qu'il se renforçait des milliers et des milliers d'Anamites, venus de l'intérieur. Quand ils se sentirent cent fois plus nombreux que les Français, les guerriers de là-bas osèrent menacer et attaquer.

Se sentant investi, le commandant Rivière n'hésita pas à attaquer lui-même. De ce combat, où nos soldats ont combattu un contre cent, nous ne savons encore que ces tristes détails : le commandant Rivière tué ; le chef de bataillon Berthe de Villers mortellement blessé ; quatorze hommes tués ; vingt-deux blessés. Et les dépêches officielles n'exagèrent pas d'habitude !

Et ce ne sont pas là les premiers de nos soldats qui ont trouvé la mort au Tonkin. Francis Garnier — un forézien — tomba dans les mêmes lieux qu'Henri Rivière et plus tristement encore, assassiné dans une embuscade, frappé par derrière !

Garnier et Rivière disparaissent tous les deux au moment le plus beau de leur carrière, le moment où la gloire vient. Par une ironie du sort, en même temps que nous arrive la nouvelle du sanglant combat d'Hanoi, nous apprenons que « par décision de M. Charles Brun, ministre de la marine, le capitaine de vaisseau Henri Rivière portera désormais le titre de commandant supérieur des troupes de la marine au Tonkin. »

Rivière, comme Berthe de Villers, comme Garnier, ne portera que le titre « de héros. »

Ces héros doivent être vengés. Il nous importe peu à présent de savoir si l'expédition du Tonkin cache des tripotages pareils à ceux de la guerre de Tunisie. Peu nous chaut qu'un commissaire civil soit envoyé avec plus ou moins de pouvoirs sur

les bords du fleuve Rouge.

Hier, à la Chambre, après la lecture des tristes nouvelles, il y a eu, pour voter les crédits nécessaires à la guerre du Tonkin, une unanimité absolue. Les annales parlementaires n'ont pas d'exemple d'un ensemble pareil. C'est que le patriotisme fait taire toutes les divergences politiques.

Et comment pourrait-il être question de politique, quand le sang français a coulé ?

LETTRE PARISIENNE

(Correspondance spéciale de l'ECHO du Roannais).
Paris, le 26 mai 1883.

La question de la suppression des aumônières dans les hôpitaux militaires revient sur l'eau. Il est, en effet, de nouveau question de l'interpellation qu'un membre de la Chambre haute, doit adresser à ce sujet au ministre de l'intérieur. Abandonnée puis reprise, puis abandonnée de nouveau sur la loi de promesses qui n'ont pas été tenues, cette interpellation sera décidément adressée la semaine prochaine à M. Waldeck-Rousseau par M. Bérenger. Cette suppression qui, elle-même, soulève déjà d'unanimes protestations, excite davantage encore l'indignation publique par suite de l'attitude hypocrite de nos gouvernants. Au lieu de prendre dans cette affaire une attitude bien nette, d'annuler cet acte ou de l'approuver, ils cherchent des moyens termes qui mécontentent tout le monde et ne satisfont aucun parti. C'est ainsi qu'il est question aujourd'hui d'une organisation étrange d'après laquelle certains établissements auraient des aumônières, tandis que d'autres en seraient privés. Cette mesure est si singulière qu'elle demande quelque éclaircissement. Aussi M. Bérenger se propose-t-il de nous éclairer à cet égard et de communiquer au Sénat le texte de plusieurs donations faites par des bienfaiteurs qui n'ont certes pas voulu doter des hôpitaux laïcisés ; les termes dans lesquels ces actes sont conçus nous édifieront complètement à cet égard. Aussi ne peut-on s'empêcher de faire une simple réflexion, et de se dire que les opportunistes, qui sont si jaloux de faire respecter les volontés de ceux qui ont manifesté le désir d'être enterrés sans le concours du clergé, devraient bien aussi avoir quelque déférence pour la mémoire de ceux qui ont enrichi nos établissements hospitaliers et consacré leur fortune au soulagement des pauvres et des malades.

La discussion sur la magistrature, qui confie aujourd'hui à la Chambre, occupera au moins encore deux séances de la semaine prochaine. Si jamais question a pu passion-

ner un Parlement, c'est bien celle-là. Après treize années du régime républicain, alors que tous les pouvoirs fonctionnent, qu'une constitution est devenue la loi du pays, on avise de procéder révolutionnairement à l'égard des magistrats, de détruire la sauvegarde de leur indépendance. Il y a certes là de quoi indigner toutes les âmes honnêtes. Eh bien ! il n'en est pas ainsi : un calme absolu règne au Palais-Bourbon. Les groupes ne délibèrent pas, et la presse officieuse s'occupe à peine du débat. Cela n'empêche pas toute la majorité d'être dans l'embarras. M. Martin-Feuillée éprouve la plus grande gêne à nous expliquer comment il concilie son respect de l'immovibilité avec une loi qui la détruit ; aussi ne peut-il nous fournir un seul argument sérieux. Que penser aussi de tous ces députés de l'extrême-gauche, de la gauche radicale, MM. Lepère et Legrand en tête, qui réclamaient autrefois le système électif à grands cris et qui se prononcent aujourd'hui dans un sens contraire ? Bah ! nos mandataires ne s'embarrassent pas pour si peu et ils trouveront quelque bonne raison pour nous expliquer cette nouvelle contradiction avec leurs déclarations passées.

Cette atteinte à la liberté de conscience n'est certes pas de nature à ramener à l'opportunisme les sympathies publiques, qui vont en diminuant chaque jour. En effet, l'on ne peut s'empêcher de reconnaître que le parti fondé par M. Gambetta est en déclin. Les élections législatives qui se sont produites depuis deux mois nous prouvent surabondamment l'exactitude de cette assertion. 40.000 voix de moins que l'an passé, ont été accordées aux candidats opportunistes, dans les dix collèges électoraux qui ont été appelés à élire de nouveaux députés en remplacement de députés décédés ou démissionnaires. On ne peut donc nier que l'opportunisme est en défaveur dans le pays qui a voulu montrer qu'il n'approuvait aucune-ment la conduite du ministère, lequel se vante de gouverner avec le programme autoritaire de l'ex-dictateur. Autre symptôme non moins grave. La souscription ouverte il y a quelques mois pour élever un monument à M. Gambetta marche si doucement qu'on peut dire que le mouvement est pour ainsi dire arrêté. Et cependant toutes les mesures ont été prises pour lui imprimer une impulsion extraordinaire. Un comité nombreux dans lequel sont représentées toutes les sociétés du parti républicain, a été institué, et si chacun de ses membres avait daigné souscrire un peu généreusement, la souscription serait close depuis longtemps. Mais leur zèle est purement effectif et ne se traduit pas par des actes. Vainement le ministre de la guerre a-t-il fait un

appel éloquent à l'armée pour « l'inviter à participer à cette manifestation dont le but est de perpétuer le souvenir du grand patriote qui, dans les circonstances les plus critiques de notre histoire n'a pas désespéré de l'avenir de la France, » les deux cent mille francs nécessaires à l'érection de la statue du grand homme sont loin d'être recueillis, et l'on désespère même d'atteindre ce chiffre de longtemps. Franchement, les conservateurs vont plus vite en besogne lorsque l'on fait appel à leur bourse pour une œuvre quelconque : nous en avons chaque jour des preuves nouvelles.

L'émotion a été vive aujourd'hui. M. le ministre de la marine est venu nous apprendre que le brave commandant Rivière avait été tué le 20 mai à Hanoi. Personne ne s'attendait à une pareille catastrophe. La consternation était générale. Un certain nombre de membres de la droite et de l'extrême-gauche étaient disposés le matin à repousser les crédits, mais dès que la défaite d'Hanoi a été connue, les opposants ont aussitôt été désarmés. Les cinq millions de crédit ont été votés à l'unanimité des 507 votants. C'est là une manifestation patriotique à laquelle il faut applaudir sans réserve. Néanmoins, cet empressement n'a pas empêché les opportunistes de se livrer à d'amères réflexions après le vote. Les gambettistes ont, par exemple, rappelé qu'il y a un mois M. l'amiral Jauréguiberry avait vainement essayé d'appeler l'attention du président Grévy sur la situation de la Cochinchine. M. Grévy ne voulait rien entendre. Le chef de l'Etat refusa de croire que nous fussions vraiment menacés à Hanoi et que la position du commandant Rivière était des plus critiques. Exaspéré de cette résistance, le brave amiral jeta au feu le plan qu'il avait préparé et l'expédition fut empêchée. M. Jauréguiberry aurait peut-être mieux fait de dénoncer à la France le coupable entêtement de M. Grévy. La catastrophe du 20 mai aurait été évitée. Le sang de nos soldats n'aurait pas coulé.

La réforme judiciaire a occupé ensuite nos législateurs. M. Martin-Feuillée a défendu le projet et M. Ribot l'a combattu. De l'avis de tout le monde, le ministre a été égal à lui-même, c'est-à-dire, comme toujours, horriblement mauvais. Quant à M. Ribot, les plus féroces adversaires de cet orateur sont obligés de reconnaître qu'il a été merveilleux. Jamais plus noble et plus magnifique langage n'avait retenti à la tribune. Cette superbe harangue ne nous empêchera point d'être battus ; mais, du moins, si nous succombons, nous pourrions nous vanter d'avoir avec nous l'honneur et le talent.

SAINT-FORGEUX.

FEUILLETON DE L'ECHO DU ROANNAIS

PIERRE RAMBAUD

ÉPIQUE DE LA TERREUR DANS LE
ROANNAIS.

Mme de Chavannes se leva chancelante ; elle alla à la jeune fille ; elle la contempla longuement ; puis elle lui prit la tête dans ses mains et l'embrassa avec effusion sur le front.

— Il m'avait bien écrit combien vous étiez belle, mon Henri. — Ah ! mademoiselle, comme je vais vous chérir, puisque vous êtes la bien-aimée de mon pauvre enfant et que vous l'aimez bien aussi, n'est-ce pas ?... Il a eu raison, Henri, de vous confier à moi. Je vous cacherais, je vous défendrais ! Ah ! je ne veux pas qu'on vous prenne à votre mère vous, comme on m'a pris mon Henri ! Pierre, tu es un brave cœur ; mais que vas-tu faire ? il te faut de l'argent pour te sauver bien loin ! Elle courut à son secrétaire ; elle y prit fébrilement le dernier rouleau d'or qui y restait.

— Tiens, mon pauvre enfant, pars vite ; conserve-toi à ta mère ; on souffre trop, vois-tu, quand on perd son fils unique, et elle n'a plus que toi ?

Elle lui mit la somme entre les mains ; elle fit préparer à la hâte à souper ; et pendant le lamentable repas qui ressemblait si peu à

ceux qu'il avait partagés pendant dix ans avec les hôtes de cette maison si heureuse jadis, Pierre fut obligé par cette mère, nouvelle incarnation de la mère des Gracques, de raconter par le menu la triste odyssee au cours de laquelle Henri avait fini par périr entre ses bras, sous une balle républicaine.

Mais l'heure était venue, l'heure déchirante des adieux. Il fallait fuir de suite, car Pierre voulait courir aussi à St-Maurice-sur-Loire et donner à sa mère la joie suprême de le revoir encore une fois, avant de s'en aller avant le jour, loin, bien loin, attendre la fin de la bourrasque qui soufflait sur la France.

Il quitta la demeure de Duret, il se déguisa complètement avec la garde-robe de son malheureux ami, et, armé jusqu'aux dents, il prit congé, le cœur déchiré, et les larmes aux yeux.

En face de la douleur de Mme de Chavannes, il ne put faire à Berthe qu'un adieu solennel et poli ; mais la jeune fille ne voulait pas le laisser partir ainsi ; à peine rentrée elle imagina une commission oubliée pour la mère Rambaud, et au moment où il ouvrait la petite porte de la haute muraille qui séparait alors de la rue la cour de devant de l'hôtel, il sentit s'appuyer sur son bras une main légère.

— Ah ! Berthe, il me semblait bien que nous ne pouvions nous quitter ainsi, lui dit-il avec une tendre reconnaissance.

— Non, Pierre, ce n'était pas possible, lui dit en sanglotant la jeune fille.

Et après un rapide colloque, pendant lequel les deux jeunes gens, perdus dans les ténèbres profondes, se disaient un suprême adieu, ils échangeaient, oubliés de leur position terrible, et gage d'un meilleur avenir, leur premier baiser d'amour ; baiser bien faible, bien discret, comme s'ils avaient tremblé que

le malheur acharné à leur perte ne l'entendit de l'autre côté du mur.

Puis Pierre s'arracha à cette étreinte délicieuse et terrible à la fois, dans laquelle il perdait toute son énergie, et il s'enfuit rapidement dans la nuit noire ; et à mesure que le bruit de ses pas se perdait dans la rue du Collège, il semblait à Berthe qu'une moitié d'elle-même s'envolait avec lui.

Tout rentra bientôt dans le silence, et pendant que la pauvre enfant désolée revenait en essuyant ses larmes auprès de Mme de Chavannes, Pierre, ivre de liberté, marchait à grands pas dans la direction des Planches ; après ces quinze jours de captivité, il lui semblait avoir trouvé des ailes.

A travers la nuit profonde, il allait rapidement droit devant lui ; il ne trouvait pas une qui vive sur les coursiers si connues qu'il suivit tout le temps pour arriver plus tôt à St-Maurice. Il voulait embrasser plus vite sa bonne mère qui le pleurait depuis deux mois ; mais dans cette longue course une autre pensée délicieuse le poussait plus vite encore en avant ; il songeait à Berthe, qui venait de lui rendre, bien timide c'est vrai, mais qui enfin lui avait rendu tout-à-l'heure son baiser d'adieu.

N'était-ce là qu'une marque de sympathie, l'effet d'une gratitude bien explicable après les services qu'il lui avait rendus, était-ce un baiser d'adieu, ou bien était-ce un baiser d'amour ?

Son âme vierge n'entendait rien encore à ces choses du cœur ; il n'était pas grand clerc en la matière ; mais il lui semblait malgré tout que ces tremblements involontaires qui agitaient Berthe à son approche, ces flots de sang qui montaient à ses joues quand, pendant la triste repas de Mme de Chavannes, leurs yeux se rencontraient par

instant, ce devaient être là chez elle le commencement des symptômes qu'il avait lui-même ressentis naguère auprès de sa Berthe adorée.

Et puis, si elle ne l'aimait pas, est-ce qu'elle l'aurait tout à l'heure sauvé au péril de sa vie, que dis-je, au péril de son honneur ?

Est-ce que, si elle ne l'avait pas aimé, elle aurait accepté elle, la pure et altière jeune fille, élevée à toutes les délicatesses, le dégoûtant marché qu'elle avait dû subir pour essayer de le sauver ?

Oui, pour sûr, elle l'aimait ; et à cette ineffable pensée, son jeune cœur bondissait dans sa poitrine ; il oubliait la situation atroce que venait de lui créer la fatalité ; il ne songeait plus à sa tête désormais mise à prix, au cas même où Duret fut tué, ce dont il n'était pas certain. Il oubliait tout, enfin, pour ne songer qu'à Berthe, dont chacun de ses pas l'éloignait cependant peut-être pour toujours !

Bientôt il découvrit dans le brouillard qui traînait sur la rivière un petit point lumineux ; phare bien-aimé, c'était l'humble lumière qui éclairait la chambre de Berthe, où sa mère faisait avec ardeur en ce moment, la tête sur le lit blanc de la jeune fille, sa prière du soir.

Un aboiement joyeux de Tom la fit se dresser d'un bond sur ses pieds, malgré sa convalescence ; puis la porte s'ouvrit toute grande, et la mère Rambaud, qui attendait dans une angoisse sans nom des nouvelles de son enfant, faillit mourir de joie quand son fils en personne s'élança radieux dans ses bras !

— Ah ! soyez béni, mon Dieu, s'écria-t-elle, vous avez donc eu pitié de moi !

(A suivre).

L'ANNIVERSAIRE DU 27 MAI

Les révolutionnaires de Paris se sont agités toute la semaine pour organiser une manifestation au Père-Lachaise aujourd'hui dimanche 27 mai. De toutes parts, des réunions ont été tenues et des affiches ont été placardées.

Parmi les comités révolutionnaires, quelques-uns, les plus raisonnables, ont résolu que leurs membres se rendraient individuellement au cimetière ; tels sont : les Blanquistes, les membres du dernier congrès ouvrier, les groupes des Hellènes. D'autres, au contraire, et ce sont les plus nombreux, ont décidé qu'ils se rendraient en corps au Père-Lachaise ; ainsi le veulent : les Justiciers, la Jeunesse socialiste, les Indépendants, le Tocsin, l'Aiguille. Tous les groupes anarchistes, communistes, révolutionnaires, les Insurgés, les Destructeurs se réuniront salle Baudin, faubourg St-Antoine, à une heure ; le Cercle des Egalitaires du 13^e arrondissement partira de la rue des Abbesses ; les membres du Cercle typographique d'études sociales se rassembleront à une heure et demie, à l'angle des rues Charonnes et du Repos ; le Cercle des Egaux et le Cercle Marguerite, rue Bastrol, 43 ; l'Union des groupes communistes révolutionnaires de Paris, rue des Amandiers, 38 ; le Cercle collectiviste révolutionnaire du 13^e arrondissement, avenue d'Italie, 24 ; le groupe de Propagande collectiviste du 20^e arrondissement, rue de la Mare, chez Laribe ; les Révoltés italiens et les Cercles de la banlieue se rendront également au cimetière.

Le gouvernement, en présence d'un tel projet de manifestation, a pris les mesures les plus énergiques. On respectera les gens qui isolément se rendront au cimetière et ceux qui se contenteront de déposer sur les tombes Blanqui, de Flourens et des fédérés, des couronnes ou des bouquets ; mais on s'opposera par la force à la manifestation de la rue, et les groupes seront dispersés si à la première sommation il ne se désunissent pas. Ajoutons que l'on se prépare à célébrer le 5 juin l'anniversaire de la mort de Garibaldi.

INFORMATIONS

La Gazette de Trieste annonce que le comte de Chambord passera l'été en Suisse et ne reviendra à Goritz que l'hiver prochain.

La mort de M. de Laboulaye laisse vacant un siège de sénateur inamovible ; d'après le roulement établi entre les différents groupes de gauche pour le choix des candidats, c'est à l'Union républicaine qu'appartient la désignation du successeur de M. de Laboulaye.

La Vérité annonce qu'une plainte vient d'être déposée contre M. Georges Renaud, qui a endossé la responsabilité du faux commis au détriment de M. de Bouteiller en annonçant le vote de Victor Hugo en faveur du candidat opportuniste. Un article de la loi électorale punit en effet d'une peine très-sévère ceux qui ont tenté de détourner les suffrages de leurs concitoyens par des manœuvres frauduleuses.

L'Intransigeant dit qu'il est question d'une nouvelle translation du service des cultes, qui passerait du ministère de la justice au ministère de l'instruction publique et qui serait placé sous les ordres immédiats du président du conseil.

L'anarchiste Cyvoct, qui doit être extradé et livré aux autorités françaises, vient d'être renvoyé devant le tribunal correctionnel de Bruxelles, pour l'affaire de l'explosion de Ganshoren.

Lorsque le baron Reille présenta, il y a quelque temps, à la commission de l'armée le projet de loi portant création de chasseurs coloniaux, la commission repoussa ce projet, en motivant son vote sur l'inconvénient qu'il y aurait à éparpiller les forces dont se composent les régiments.

Mais il paraît qu'il n'y a pas besoin d'envoyer des compagnies aux colonies ou en Afrique pour obtenir ce résultat ; le 420^e régiment de ligne, qui fait partie du deuxième corps, a en ce moment : 2 compagnies à Charleville ; — 2 à Montmédy ; — 3 à Roroy ; — 2 à Ham ; — 1 à Villers ; — 2 à Mézières ; — 4 à Givet ; — le dépôt (2 compagnies) à Péronne ; — et son colonel à Amiens.

Ce doit être un joli galimatias au moment de l'appel des réservistes.

Les chambres anglaises viennent d'adopter une demande de crédit s'élevant à un total de 150,000 francs, pour les frais de l'ambassade extraordinaire au couronnement du czar.

Or, l'Angleterre est en monarchie. La République française, en revanche, dépense 370,000 fr. pour les ambassadeurs qu'elle a envoyés à Moscou.

Il faut avouer que nos gouvernants et nos députés administrent avec économie l'argent des contribuables.

Au Sénat, le ministre de l'agriculture a été entendu par la commission relative au taux de l'intérêt et au crédit agricole ; après avoir exposé ses idées, il a prié la commission d'activer ses travaux.

Nous avons annoncé que des placards avaient été affichés sur les murs de Saumur. En voici le texte :

« Royalistes de Saumur,

« L'heure est venue de marcher à l'assaut de cette citadelle pourrie et branlante que l'on nomme la République.

« Les incapables qui nous gouvernent ont mis le comble à la tyrannie et à la persécution. Après avoir amnistié, puis récompensé les communards, après avoir croché les couverts et expulsé des citoyens inoffensifs, après avoir attaqué les libertés françaises, ils violent les droits inviolables du père de famille.

« Marianne vient de prélever la dime sur les rentes des petits propriétaires, bientôt elle confisquera tous leurs biens.

« Honnêtes gens, levez-vous ! le Roi vous appelle !

« En avant !

« Pour Dieu, la France libre et le roi ! »

Dès sept heures, la police était sur pied pour arracher les placards, et il lui a fallu plus d'une heure pour venir à bout.

S'il faut en croire des nouvelles venues d'Angleterre, nous aurions occupé militairement de nouveaux territoires sur la côte occidentale d'Afrique, aux environs du Congo, il y aurait eu des combats livrés. Comment ne pas remarquer que cela nous fait en ce moment beaucoup d'affaires sur les bras, au Tonkin, à Madagascar, au Congo, au Sénégal, sans compter la Tunisie ? Il ne manque plus que d'apprendre, un de ces jours, une expédition aux Nouvelles-Hébrides. Il est possible qu'on puisse justifier chacune de ces entreprises par de très-bonnes raisons, mais il paraît difficile qu'on se justifie facilement de les avoir entreprises toutes à la fois, surtout à un moment où la France a en Europe la situation que l'on sait.

Le commandant Rivière qui vient d'être tué au Tonkin était né à Paris, le 12 juillet 1827. Il comptait donc quarante ans de service dans la marine. Nommé chevalier de la Légion d'honneur le 6 octobre 1855, il avait été promu officier le 30 juillet 1878.

Il se trouvait dans la division navale de la Nouvelle-Calédonie lors de l'insurrection des Canaques et avait contribué à la réprimer à la tête d'un détachement de déportés.

M. Henri Rivière s'était acquis une grande notoriété dans les lettres. Ses principales œuvres sont *Pierrot et Cain*, la *Main Coupée*, les *Méprises du cœur*, le *Cacique*, la *Marine française sous Louis XV*, la *Nouvelle-Calédonie* les *Batailles de la vie*, etc.

Le *Proletaire*, organe des socialistes dits « possibilistes », annonce qu'à partir du 9 juin prochain il deviendra quotidien.

La commission de la Chambre des députés a résolu d'autoriser le gouvernement à fabriquer la poudre dite au bois pyroxyle.

Cette poudre, qui sert aux pigeons, venait jusqu'ici d'Angleterre exclusivement. Des expériences comparatives, faites avant-hier matin au bois de Boulogne par plusieurs des tireurs les plus habiles de France et d'Angleterre, ont donné d'excellents résultats.

L'*Avenir de Loir-et-Cher* annonce, en dernière heure et sous réserves, que le trésorier de la caisse d'épargne de Romorantin serait en fuite, laissant un déficit considérable. On parle de cent cinquante à deux cent mille francs.

L'ARMÉE FRANÇAISE JUGÉE A L'ÉTRANGER

Le correspondant parisien de la *Nouvelle Presse libre* rend compte d'une conversation qu'il a eue avec un « éminent officier supérieur étranger » sur l'état de l'armée française. Au moment où les lois militaires sont de nouveau à l'ordre du jour, il nous paraît utile de reproduire les intéressantes appréciations dont le correspondant du journal viennois se fait l'écho :

« Interrogé sur les rapports du ministre de la guerre et du général de Gallifet, l'interlocuteur du correspondant de la *Nouvelle Presse libre* s'est exprimé en ces termes : « Je ne saurais prendre parti pour aucun des deux personnages en cause, mais il est permis de reconnaître qu'il existe entre eux des dissensions qui peuvent n'être pas sans conséquences pour la cavalerie française. En privant le général Gallifet du commandement en chef de toutes les manœuvres de cavalerie, on a pris une décision qui peut être nuisible à l'avenir de cette armée. M. de Gallifet est non-seulement un général, mais il est plus que tout autre en état d'imprimer à l'instruction de la cavalerie cette unité de direction et de principes qui est indispensable et qui lui fait défaut.

« De toutes les armes, en France, la cavalerie est celle qui a répondu le moins à l'attente des hommes du métier. Non qu'elle n'ait point fait de progrès, mais ceux qu'elle a réalisés sont dus, en grande partie, à l'initiative de M. de Gallifet. La cavalerie est moins bonne que l'infanterie, et de beaucoup inférieure à l'artillerie. A quoi cela tient-il ? A l'homme ? Au cheval ? Ni à l'un ni à l'autre ; mais uniquement à ce fait que la cavalerie est commandée par plusieurs généraux dont chacun poursuit un objectif différent par des principes d'instruction qu'il applique

aux troupes placées sous ses ordres. Un de ces généraux prendra bientôt sa retraite. Un autre considère la cavalerie comme une infanterie montée et dirige l'instruction suivant ce système. Seul le général de Gallifet s'applique à faire du cavalier un « homme de cheval » devant manœuvrer et combattre exclusivement à cheval. Ces divergences de méthodes peuvent engendrer des désordres et gêner le progrès. Malgré tout, l'unification du commandement est une nécessité pratique à laquelle le ministère de la guerre n'a pu se résoudre encore à obéir.

« Le correspondant de la feuille viennoise ayant signalé le contraste qui existe entre le laisser-aller du soldat français et la raideur du soldat dans quelques autres pays, a obtenu cette réponse :

« — On a beaucoup dit et beaucoup écrit sur ce sujet. Ce contraste existe, il est vrai, mais il convient de ne pas y attacher trop d'importance. Le soldat français fait son devoir ; il le fait bien et avec bonne volonté. La raideur compassée qui existe ailleurs n'est pas recherchée en France ; elle ne cadre ni avec les habitudes ni avec le tempérament du Français. Mais de là à conclure à une infériorité, c'est une erreur dans laquelle aucun homme du métier ne saurait tomber. L'armée française est, à l'heure actuelle, merveilleusement équipée et tout à fait en mesure de soutenir avec des chances de succès une guerre défensive. Ce serait folie de croire qu'il serait facile de venir promptement à bout d'une armée aussi parfaitement outillée et protégée par un système de fortifications pareil à celui qui existe aujourd'hui.

« — Et la mobilisation est-elle à la même hauteur ?

« — Sans nul doute. Tout est rigoureusement prévu dans ses moindres détails. On s'est même trop préoccupé des détails. Les réservistes répondent aux appels avec une ponctualité extraordinaire. Cela tient à l'habitude qu'on leur a inculquée de lire les affiches de convocation ; cela tient aussi à la répression sévère des négligences et au zèle que déploie la gendarmerie dans l'intérêt de la mobilisation. Chaque bureau de gendarmerie possède une liste complète des réservistes. Étant donné que le Français ne quitte pas son pays, il est aisé de rassembler les réservistes et de les diriger promptement à destination.

La suite de la conversation que reproduit le correspondant de la *Nouvelle Presse libre* a pris ensuite une tournure politique, et n'offre par conséquent pas aux lecteurs français le même intérêt que les lignes qui précèdent.

UNE CANDIDATURE OPPORTUNISTE

La campagne électorale engagée à Coutances pour donner un successeur à M. Savary, a été très-habilement et très-vivement menée par le candidat conservateur, M. Chevalier, qui a obtenu près de 6,000 voix.

M. Chevalier a su démasquer les intrigues du candidat opportuniste, M. Briens, ex-préfet de la Corrèze.

Un seul fait suffira pour faire connaître ce fonctionnaire de la troisième République :

M. Briens avait fait afficher dans toute la circonscription un placard électoral contenant les adhésions d'un certain nombre de maires à sa candidature. Dans une réunion publique tenue à Coutances, le 3 mai, un républicain fort honnête homme, M. Groud, maire d'un important chef-lieu de canton, a déclaré publiquement que M. Briens s'était servi de sa signature « malgré lui », pour la faire figurer au bas de ce placard. Cette usurpation de signature que M. Briens n'a pu nier est d'autant plus grave que le même procédé aurait été employé à l'endroit d'autres maires plus timides. Pour se tirer d'affaire, le candidat républicain a prétendu avoir causé de sa candidature avec M. Groud « sur la place de la Concorde » et avoir obtenu de celui-ci des promesses de concours bienveillant. M. Groud a riposté : « C'est un mensonge ! Malheureusement cette réunion avait lieu quelques jours à peine avant l'élection. Le temps a manqué pour faire connaître la vérité, mais M. Chevalier a eu la majorité dans le canton de Coutances et dans deux autres cantons.

M. Briens, qui s'est donné pour un républicain ardent et convaincu, a été, sous l'empire d'un bonapartisme non moins ardent comme le prouvent les paroles suivantes prononcées dans un banquet et affichées ensuite dans la commune dont M. Briens était maire : « Je porte enfin, messieurs, un toast à Sa majesté l'Empereur, à l'Impératrice, au Prince Impérial. Si faibles que soient nos voix, élevons-les toutes pour célébrer cette chère et auguste famille, ce souverain puissant pour qui le destin avait ménagé le poids d'un grand nom et qui par sa haute sagesse et sa merveilleuse intelligence rend chaque jour le superbe fardeau plus glorieux encore.

Vive l'Empereur !!!

L'opportunisme, on le voit, en est venu à se recruter parmi les transfuges du parti bonapartiste et, généralement, dans notre pays de loyauté, on n'aime guère ces gens-là. La preuve en est dans la mésaventure arrivée précédemment à deux convertis de l'Empire. M. Robert Mitchell fait acte d'adhésion aux institutions « que le pays s'est données ». Les tenants de ces institutions ne lui rendent pas son poste à la Chambre ! M. Dugué de la Fauconnerie opère la même évolution. Il se montre dans les antichambres et dans les cabinets ministériels. Il en est récompensé par la perte de son siège.

Le corps électoral a, plus que nos gou-

vernants, le sentiment de la probité politique ; c'est même à cette circonstance qu'il faut attribuer le déclin de l'opportunisme et les progrès du radicalisme.

SÉNAT

Séance du 26 mai 1883.

Continuation de la discussion de la loi sur les enfants abandonnés. Rien d'intéressant à signaler.

Au début de la séance, M. le président a, comme nous l'avons annoncé hier, prononcé l'éloge funèbre de M. de Laboulaye.

A un moment, M. BÉRENGER demande à poser au ministre de l'intérieur une question relative au projet de suppression des aumôniers dans les hôpitaux et de la laïcisation de certains hôpitaux.

Sur la demande de M. Waldeck-Rousseau, le Sénat fixe la discussion à mardi.

Vers la fin de la séance, M. le duc de Broglie demande à interpellier le ministre de l'instruction publique sur les moyens dont le gouvernement compte user pour assurer, dans les livres destinés aux écoles, le respect qui est dû aux croyances et aux sentiments des familles.

D'accord avec le ministre, la discussion est fixée à jeudi.

La séance est levée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du jeudi, 26 mai (suite)

Après la lecture à la tribune des tristes dépêches reçues du Tonkin et le vote des crédits nécessaires à l'expédition, la Chambre a repris la discussion de la loi sur la magistrature.

M. MARTIN-FEUILLE a défendu le projet qui, d'après lui, n'a pour but que l'amélioration de la justice. L'élevation des traitements et la diminution du nombre des sièges auront pour conséquence de nous donner un personnel d'élite. Quant à l'immovibilité, le gouvernement aura toujours le droit de la supprimer. Il faut que la République se défende.

A ces assertions, M. RINOT a répondu par un magnifique discours.

Il est regrettable, a-t-il dit, que le ministre de la justice ait modifié son opinion sous l'influence de ce qui a été appelé le parti pris de la Chambre. On n'ancrera pas la fièvre d'avancement.

Au-dessus des pouvoirs disciplinaires, on place un autre pouvoir qu'on ne définit pas. Les institutions d'un pays libre ne se réduisent pas au droit d'interpellation ! On aboutit ainsi au despotisme de la majorité. (Applaudissements à droite et au centre.)

En réduisant les magistrats au rôle de simples fonctionnaires, on portera atteinte à leur indépendance et à leur dignité.

M. JULES ROCHE rapporteur, soutient que les dispositions du projet actuel garantissent l'indépendance de la magistrature.

L'orateur termine son discours par les attaques les plus violentes contre les magistrats, qu'il accuse d'être en lutte continuelle avec les institutions actuelles.

M. PELLETAN demande le renvoi à lundi. — Adopté.

La séance est levée à 5 heures 55.

ANNEXION FRANÇAISE EN AFRIQUE

Le steamer *Gabon* apporté, de la côte ouest d'Afrique, la nouvelle prise de possession de Black Point. Les indigènes ont d'abord fait quelque opposition au débarquement des Français, mais ils ont fini par céder. Il paraît que le drapeau français flotte maintenant à Black Point et sur le territoire environnant, et que des soldats sont postés le long de la route du nouveau territoire annexé. Le gouvernement français a rétabli le protectorat sur Porto-Novo et ses villes tributaires. Les négociations ont été conduites par le commandant Doris, de la corvette française *Dupetit-Thouars*, et terminées le 2 courant. Le *Dupetit-Thouars* est ensuite parti pour Lagos, où il a salué le drapeau anglais de vingt et un coups de canon. Le salut lui a été rendu par la batterie de Lagos. Trois cents soldats sont, dit-on, attendus à Porto-Novo.

ÉTRANGER

Angleterre

La nouvelle de l'ouverture des hostilités de la flotte française contre Hovas a fait aussitôt l'objet d'une question à la Chambre, des communes.

On sait avec quelle attention nos voisins d'outre-Manche épient les moindres actes de notre politique coloniale. Les démentis du cabinet de Paris avec la reine Ranavaloa, à Madagascar, ont eu surtout le don de les passionner, et il conçoit dès lors que l'occupation de Majunga par les compagnies de débarquement de l'escadre française des Indes, ait eu un écho immédiat au parlement britannique. Le cabinet de Londres a confirmé la nouvelle de cette opération, mais il s'est abstenu de tout commentaire.

Dans une réunion d'armateurs tenus à Londres, les résolutions suivantes ont été adoptées : la formation d'une association tendant à assurer la construction d'un second canal de Suez et l'ouverture d'une souscription devant s'élever à 20,000 livres sterling pour les dépenses préliminaires.

Une partie de cette somme a été souscrite

immédiatement par les armateurs présents et le secrétaire de l'association a reçu l'ordre de prévenir le gouvernement de la formation de l'association et de l'objet poursuivi par elle.

Egypte

La société d'exploration commerciale africaine publie une lettre du chef des missions catholiques à Khartoum sur les quatorze missionnaires tombés aux mains du mahdi, le faux prophète du Soudan, ainsi que nous l'avons déjà annoncé.

C'est le 14 septembre 1882 que les missionnaires du Djebel-Helen tombèrent, au nombre de sept, aux mains du mahdi, par la trahison du capitaine commandant la station militaire. Quelques jours après, les prisonniers furent conduits près d'El-Obeid, à une distance de huit jours de marche, au quartier général du mahdi. Arrivés là, deux religieuses et le frère coadjuteur, tous trois italiens, moururent de privations.

La reddition de la ville d'El-Obeid, qui eut lieu le 19 janvier 1882, fit tomber aux mains du mahdi sept autres missionnaires qui y demeuraient. Leur supérieur est mort le 27 décembre. Les autres maintenant à la merci du faux prophète et sont gardés à vue. Il a été expédié plusieurs courriers mais aucun d'eux n'est revenu.

Les maisons et les églises des missionnaires ont été rasées, les colonies détruites, les frères laissés à demi-nus et les élèves de la missions, hommes et enfants des deux sexes, réduits à l'esclavage.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Dimanche dernier, nous avons qualifié ainsi qu'elle le méritait la conduite des sieurs Denis (Pétrus) et Thorai, qui, pour tirer leur client Auguste Fessy de l'embarras où l'avaient mis ses airs de bravache, avaient trouvé très-spirituel de déclarer que notre rédacteur en chef était un duelliste à gages et un bretteur.

Après s'être frotté les épaules toute la semaine, sans parvenir à faire disparaître la douleur, le sieur Pétrus (Denis) est venu demander à l'Union républicaine de lui accorder, en guise de cataplasme émollient, un petit entrefilet dans son numéro d'hier.

Nous l'avons lu ce matin avec une douce satisfaction ; nous aurions payé le sieur Pétrus Denis pour se couvrir de ridicule qu'il ne se serait pas plus galamment exécuté.

Voici la petite combinaison imaginée par ce gaillard plein d'astuce pour rétablir sa réputation fort endommagée de raffiné d'honneur.

Il se tient, dit-il, à la disposition de notre rédacteur en chef et de notre gérant et imprimé, mais pas l'un sans l'autre.

C'est fort ingénieux ; mais que vient faire là dedans le gérant du journal ; pourquoi le gérant et pas le mécanicien de l'imprimerie ou le gamin qui fait les courses de la rédaction ?

Et comment se fait-il que le sieur Denis qui reprochait à notre rédacteur en chef d'être un duelliste à gages et un bretteur à l'égard de M. Auguste Fessy, veut il aujourd'hui que notre gérant, qui n'a jamais rien eu à démêler avec lui, se pose, pour lui être agréable, en duelliste à gages et en bretteur ?

Il est vrai qu'en post-scriptum, le sieur Pétrus prétend savoir, grâce à une indiscrétion, que le « fameux correspondant anonyme » ne serait autre que notre gérant. Le sieur Denis est aussi bien renseigné en la circonstance que lorsqu'il déclarait que notre rédacteur en chef était un « homme d'épée » qui se

bat en lieu et place d'un autre. Notre gérant n'a jamais écrit un mot de tout ce qui a paru sur l'incident du Coteau.

Mais quand bien même notre gérant y aurait eu une part quelconque, en quoi cela autoriserait-il le sieur Pétrus à attendre ses témoins ?

Tout cela est un imbroglio auquel il est impossible de rien comprendre et ce n'est pas ce que dit le sieur Denis de la communauté d'intérêts qui existe entre notre rédacteur en chef et notre gérant, qui l'éclaircirait.

Nous ne supposons pas, en effet, que si le patron qui l'emploie était insulté, le sieur Pétrus (Denis) admettrait que l'insulteur le forçât, lui Denis, à accepter une réparation par les armes.

C'est de la bouffonnerie pure.

Maintenant le sieur Denis (Pétrus), ému d'une menace de procès en diffamation, dit, avec beaucoup de délicatesse, que cette arme judiciaire ne met pas en danger la vie de celui qui s'en sert.

Nous serions curieux de savoir à quel moment de sa précieuse existence, le sieur Denis (Pétrus) s'est, pour une cause honorable, et non pas comme duelliste à gage et bretteur, exposé à un danger de mort.

Est-ce, par hasard, en 1870 ?

Mais en voilà assez avec cette ridicule affaire ; si nous avions su nous trouver en présence d'un aussi joli assemblage d'inconscients, nous ne l'aurions pas prise au sérieux une seule minute.

Que M. Auguste Fessy ne s'étonne donc point si nous ne prenons même pas la peine de répondre à la prose qu'il a déposée le long des colonnes de l'Union, à la suite de celle de son compère Denis.

Les anarchistes roannais. — La femme Bouillet, débitante au faubourg Clermont et le sieur Corgé, ex-jardinier chez MM. Darne et Méret, sont renvoyés devant les assises de la Seine, sous l'accusation d'avoir distribué aux soldats des brochures anarchistes.

Tentative de meurtre. — M. Chapuis, maire d'Ouches, l'a hier soir échappé belle.

Un forcené, à moitié idiot nous assure-t-on, le sieur Carra, avait conçu une haine féroce contre M. Chapuis qui, disait-il, lui avait « fait tort ».

Carra habite le faubourg Mulsant, mais il est originaire d'Ouches. C'est un journalier ; dans son quartier on le regarde comme absolument bédin. Un bédin dangereux, comme on va voir.

Hier, dans l'après-midi, les voisins de Carra l'ont vu sortir de chez lui, l'air furieux et armé d'une longue fourche.

Il faut que je l'évite ! grommelait-il sans cesse entre ses dents, en prenant le chemin d'Ouches.

Personne ne songea à s'inquiéter de la colère d'un homme qu'on considère comme inconscient et toqué.

Carra arriva à Ouches un peu avant six heures et, sans hésiter, se rendit à la mairie.

« Je veux parler au maire, dit-il à quelques personnes qui étaient là. »

Cette demande était formulée d'un air fort tranquille. Quelqu'un répondit à Carra que précisément M. Chapuis était à la mairie et qu'il n'avait qu'à l'attendre à la porte.

Carra, la fourche sur l'épaule, attendit.

Un moment après, M. Chapuis descendit, suivi de son secrétaire.

Dès qu'il vit son prétendu ennemi, Carra se précipita sur lui la fourche en avant.

Par bonheur, M. Chapuis eut le temps de se reculer et de fermer la porte.

Pendant ce temps, les témoins de cette scène se précipitaient sur le meurtrier et

provençal, et même en latin, du latin de Pourceaugnac, Rosa, la rose, bonus, bona, bonum, tout ce qu'il savait... Peine perdue. On ne l'écoula pas... Heureusement qu'un petit homme, vêtu d'une tunique à collet jaune, et armé d'une longue canne de compagnon, intervint comme un dieu d'Homère dans la mêlée, et dispersa toute cette racaille à coups de bâton. C'était un sergent de ville algérien. Très-poliment, il engagea Tartarin à descendre à l'hôtel de l'Europe, et le confia à des garçons de l'endroit qui l'emmènerent, lui et ses bagages, en plusieurs brouettes.

Aux premiers pas qu'il fit dans Alger, Tartarin de Tarascon ouvrit de grands yeux. D'avance il s'était figuré une ville orientale, féérique, mythologique, quelque chose tenant le milieu entre Constantinople et Zanzibar... Il tombait en plein Tarascon... Des cafés, des restaurants, de larges rues, des maisons à quatre étages, une petite place macadamisée où des musiciens de la ligne jouaient des polkas d'Offenbach, des messieurs sur des chaises buvant de la bière avec des échaudés, des dames, quelques lozettes, et puis des militaires, encore des militaires, toujours des militaires... et pas un Teur !... Il n'y avait que lui... Aussi, pour traverser la place, se trouvait-il un peu gêné. Tout le monde le regardait. Les musiciens de la ligne s'arrêtèrent, et la polka d'Offenbach resta un pied en l'air.

Les deux fusils sur l'épaule, le revolver sur la hanche, farouche et majestueux comme Robinson Crusoe, Tartarin passa gravement au milieu de tous les groupes ; mais en arrivant à l'hôtel ses forces l'abandonnèrent. Le départ de Tarascon, le port de Marseille, la traversée, le prince monténé-

le, désarmaient.

Le garde-champêtre lui mit aussitôt les menottes et se mit en devoir de l'amener à Roanne. Pendant tout le trajet, Carra n'a pas cessé d'exhaler sa fureur contre M. Chapuis. Devant la gendarmerie en particulier, il s'est mis à pousser des hurlements tels, que tout le quartier s'est ameuté.

Conduit à la prison, il y a repris un calme relatif. Aujourd'hui il ne profère plus une parole ; de temps en temps seulement, ses lèvres s'agitent ; il fait un geste de colère. Après quoi, il retombe dans le mutisme et la torpeur.

Les médecins examineront demain l'état mental de Carra. Il nous paraît assez probable que la science conclura à l'irresponsabilité de ce malheureux qui semble atteint du délire de la persécution.

St-Haon-le-Châtel. — Le croirait-on ? la commune d'Ambierle, la plus importante du canton de St-Haon ne possède pas encore un poids public. Le conseil municipal, dans sa session du 19 mai, a résolu qu'une bascule serait enfin installée à Ambierle. Toutes nos félicitations.

Nous le félicitons aussi de deux décisions prises par lui dans la même séance. Ambierle ne possède ni bureau de poste, ni télégraphe. Il a été décidé qu'une demande serait immédiatement adressée à qui de droit à l'effet d'obtenir l'une et l'autre de ces améliorations indispensables. On subviendrait aisément aux frais d'établissements du bureau télégraphique par une souscription publique.

Correspondance de Cours. — Coup de mine. — Joseph Estavenon âgé de 23 ans, employé, à Cours, chez MM. Limousin et Descours, marchands de charbon, vient d'être victime d'une explosion de mine.

Dans une carrière où il travaillait, une pierre perdue, partie d'une distance d'environ 50 mètres, est venue le frapper en pleine poitrine.

Ses camarades lui ont donné les premiers soins, puis l'ont conduit à la pharmacie du Marché, chez M. Edgar Gascon, qui a procédé au pansement sommaire.

Transportée ensuite à son domicile, la victime a reçu les soins de M. le docteur Sénao, qui espère le sauver.

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

Les affaires du Tonkin

Il paraît que la dépêche de Saïgon était arrivée vendredi.

L'amiral Meyer est parti immédiatement pour Hanoi par le Hai-phong.

Le ministre de la marine a télégraphié au préfet maritime de Toulon de faire entrer en armement définitif les transports *Mylio* et *Annamites* qui porteront des troupes et du matériel au Tonkin.

La *Corrèze* va partir de Toulon.

Le cuirassé *Albatros* est prêt à quitter Brest avec 317 hommes et 16 canons.

Des troupes à destination du Tonkin sont parties ce matin de Rochefort pour Toulon par un train spécial.

M. Harmand, consul de France à Bangkok est définitivement nommé commissaire civil au Tonkin.

Voici l'historique de l'affaire d'Hanoi, si fatale à notre corps expéditionnaire : le commandant Rivière avait quitté Hanoi le 27 mars, quelques jours après sa prise, pour pousser une pointe jusqu'à Yam-Dinh, qui fut enlevé, mais où le lieutenant-colonel Carreau, des troupes de la marine, eut une jambe emportée par un biscaïen.

grin, les pirates, tout se brouillait et roulait dans sa tête... Il fallut le monter à sa chambre, le désarmer, le déshabiller... Déjà même on parlait d'envoyer chercher un médecin ; mais, à peine sur l'oreiller, le héros se mit à ronfler si haut et de si bon cœur que l'hôtelier jugea les secours de la science inutiles, et tout le monde se retira discrètement.

IV

LE PREMIER AFFÛT.

Trois heures sonnaient à l'horloge du Gouvernement, quand Tartarin se réveilla. Il avait dormi toute la soirée, toute la nuit, toute la matinée, et même un bon morceau de l'après-midi. Il faut dire aussi que depuis trois jours la *chechia* en avait vu de rudes !...

La première pensée du héros, en ouvrant les yeux, fut celle-ci : « Je suis dans le pays du lion ! » Et ma foi ! pourquoi ne pas le dire ? à cette idée que les lions étaient là tout près, à deux pas, et presque sous la main, et qu'il allait falloir en découder, hrrr !... un froid mortel le saisit, et il se fourra intrépidement sous sa couverture.

Mais, au bout d'un moment, la gaieté du dehors, le ciel si bleu, le grand soleil qui ruisselait dans sa chambre, un bon petit déjeuner qu'il se fit servir au lit, sa fenêtre grande ouverte sur la mer, le tout arrosé d'un excellent flacon de vin Crescia, lui rendit bien vite son ancien héroïsme. « Au lion ! au lion ! » cria-t-il en rejetant sa couverture, et il s'habilla prestement.

Voici quel était son plan : sortir de la ville sans rien dire à personne, à se jeter en plein désert, attendre la nuit, s'embusquer, et au

Le chef de bataillon Berthe de Villers, de l'infanterie de marine, avait été laissé à Hanoi pour garder la ville avec un faible contingent.

Les Chinois et les Annamites voulurent profiter du départ du commandant Rivière avec la majeure partie des troupes.

Pendant la nuit, ils attaquèrent la citadelle ; le commandant Berthe de Villers repoussa l'attaque, poursuivit les fuyards et enleva deux villages voisins qui furent brûlés. L'ennemi avait abandonné un grand nombre de morts, des fusils perfectionnés et quelques canons de faible calibre.

Les Français n'avaient eu que quinze blessés ; mais le commandant Berthe de Villers avait été obligé d'armer jusqu'aux malades pour compléter l'effectif des forces de défense.

On présume que les Annamites et les Chinois, ayant réuni des forces considérables, le commandant Rivière, prévenu, aura évacué Yam-Dinh et concentré ses troupes à Hanoi, puis qu'il aura risqué une sortie pour dégager la citadelle.

On ignore jusqu'à présent si la ville elle-même est tombée au pouvoir de l'ennemi.

Le général Bouët devra observer la défensive jusqu'à l'arrivée des renforts qui lui sont expédiés.

Le *Times* annonce qu'une rupture est imminente entre la France et la Chine. Li-Hung-Chang est nommé commandant des trois provinces de la Chine avoisinant le Tonkin, avec mission d'arrêter une invasion française dans ce dernier pays.

L'ambassadeur français à Pékin va recevoir ses passeports en signe de rupture. D'un autre côté, le marquis Tseng, ambassadeur de Chine à Paris, va recevoir les siens.

Troubles à Tiencen.

On signale de nouveaux troubles ; des européens auraient été assaillis par les juifs et il y aurait plusieurs blessés.

Mort d'Abd-el-Kader

Abd-el-Kader est mort hier à Damas (Asie-Mineure), où il vivait d'une pension du gouvernement français ; il était âgé de 76 ans.

Etat civil de la ville de Roanne

Du 26 mai 1883.

MARIAGES (4).

Jacquet Jacques, 23 ans, tisseur, et Grollet Marie, 21 ans, tisseuse.

Claude (Pierre), 55 ans, sieur de long, et Balin Clara, 51 ans, tisseuse.

Darfeuille Antoine, 26 ans, modeleur, et Perrot Claudine, 23 ans, cuisinière.

Delom de Lelaubie Auguste-Marie-Nicolas-Raoul, 32 ans, receveur des Domaines à Toniet-el-had (Algérie), et Pacaud Henriette-Adélaïde, 30 ans.

NAISSANCES (1).

Cruzille Louise-Marie, fille de Jean-François, et de Pelletier Thérèse, tisseurs.

FAITS DIVERS

Inséparables. — Il s'est passé, la semaine dernière, dans la commune de Clairoux (Oise), un fait qui rappelle la fable touchante de Philémon et de Baucis. Comme les deux hospitaliers gardiens du temple de Jupiter, deux octogénaires de Clairoux viennent de mourir, pour ainsi dire, en même temps.

Lundi, Nicolas Dupuis décédait à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Comme il se produisait dans la maison certaines allées et venues, sa femme Adélaïde Leclère, qui était allée dans une pièce voisine, demanda :

— Je suis sûr que mon mari est mort ?

Comme on lui faisait une réponse évasive, elle ajouta :

— Oh ! oui, il est mort ! Mais moi je ne lui survivrai pas. Demain, je ne serai plus de

premier lion qui passerait, pan ! pan !... Puis revenir le lendemain déjeuner à l'hôtel de l'Europe, recevoir les félicitations des Algériens et fréter une charrette pour aller chercher l'animal.

Il s'arma donc à la hâte, roula sur son dos la tente-abri dont le gros manche montait d'un bon pied au-dessus de sa tête, et trouva comme un pieu descendit dans la rue. Là, ne voulant demander sa route à personne de peur de donner l'éveil sur ses projets, il tourna carrément à droite, enfila jusqu'au bout les arcades, Bab-Azoun, où du fond de leurs noires boutiques des nuées de juifs algériens le regardaient passer, embusqués dans un coin comme des araignées ; traversa la place du Théâtre, prit le faubourg et enfin la grande route poussiéreuse de Mustapha.

Il y avait sur cette route un encombrement fantastique. Omnibus, fiacres, corricolos, des fourgons du train, de grandes charrettes de soie traînées par des bœufs, des escadrons de chasseurs d'Afrique, des troupes de petits ânes microscopiques, des nègresses qui vendaient des galettes, des voitures d'Alsaciens émigrants, des spahis en manteaux rouges, tout cela défilait dans un tourbillon de poussière, au milieu des cris, des chants, des trompettes, entre deux haies de méchantes baraques où l'on voyait de grandes Mahonnaises se penchant devant leurs portes, des cabarets pleins de soldats, des boutiques de bouchers, d'équarrisseurs...

— Quel est ce qu'ils me chantent donc avec leur Orient ? pensait le grand Tartarin, il n'y a pas même tant de Teurs qu'à Marseille.

(4 suivre).

ce monde.

Le lendemain, en effet, elle s'éteignait doucement à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Deux jours après, le même service était célébré pour les deux époux et une même fosse recevait leurs dépouilles.

Une paté un peu cher. — Deux propriétaires de l'Ain dinaient à Lyon dans un restaurant et entre la poire et le fromage réglaient leurs comptes. Un billet de 500 francs effleura une assiette et y prit quelque peu de sauce. Vite, M. X. le secoua avant de l'essuyer. Un « ami de l'homme » de forte taille qui se trouvait là — on en a partout — sentant la sauce, happa le précieux chiffon de la Banque et l'avalala.

Qui perdra le billet ?
X... paiera-t-il deux fois ? a-t-il au contraire bien payé dans la gueule du dogue ? Est-ce le maître de celui-ci qui doit rendre les 500 francs ?

S'il s'agissait d'un diamant ou d'une pièce d'or, on attendrait... à la sortie, mais le billet sera digéré. Le cas est grave : les tribunaux apprécieront.

Folie religieuse. — Jérusalem a le privilège d'attirer les malheureux qui sont affligés de folie religieuse. En ce moment, on y voit un officier anglais de l'Armée du Salut, qui parcourt la ville tenant d'une main un bâton et de l'autre un pot de couleur ; il s'arrête de temps à autre pour écrire sur les murs le nombre 666 (le chiffre de la bête de l'Apocalypse) et au-dessous le mot *Domino*.

Une femme allemande, se disant la fiancée du Christ, circulait naguère dans les rues, armée d'un revolver et tirant sur les juifs ; puis elle descendit au Jourdain, vécut quelque temps sur ses rives en se nourrissant d'herbes, et ne tarda pas à mourir.

Une Anglaise vit dans une chambre exposée à l'Orient, pour être bien sûre de voir « les pieds du Seigneur se poser sur la montagne des Oliviers ».

L'an dernier, on rencontrait encore dans les rues un homme qui, le vendredi et le dimanche surtout, circulait de onze heures à midi en portant une lourde croix. Pour être bien sûr de ne pas manquer l'heure, il stationnait dès huit heures du matin, attendant que l'horloge marquât onze heures.

On cite enfin un Américain qui est persuadé qu'il ne mourra point et qu'on ne peut pas le tuer ; il s'est construit une maisonnette aux environs de Jérusalem, où il vit absolument seul.

Une curieuse épitaphe. — C'est celle d'un horloger des Etats-Unis ; elle se trouve dans le cimetière de Lydford :

« Ci-gît dans une position horizontale, la boîte extérieure de Georges Rontleigh, horloger, qui, par son habileté dans cette industrie, faisait l'honneur de sa profession.

« L'intégrité était le grand ressort, la prudence, le régulateur de tous les instants de sa vie.

« Humain, généreux, il ne s'arrêtait jamais quand il allait secourir un malheureux. Tous ses mouvements étaient si bien réglés qu'il n'était jamais dérangé, excepté quand il avait été monté par des gens qui ne connaissaient pas sa clef. Et même alors il était facilement remonté.

« Il avait l'art de si bien régler ses heures, qu'elles se succédaient dans un cercle continu de plaisirs jusqu'au fatal moment où il quitta cette vie le 13 novembre 1892, âgé de cinquante-sept ans, avec l'espoir d'être réparé remis en état, nettoyé et remonté pour l'éternité. »

La ville des géants. — On lit dans la *Palm Gazette* qu'une association d'hommes, qui ont au minimum six pieds de haut, vient de fonder dans le comté de Montana (Etats-Unis), une ville à laquelle ils ont donné le nom de Géantville, ville des géants.

Nul n'est admis à acheter à Géantville un terrain, s'il n'a six pieds ou plus de haut. La taille minimum des femmes admises dans la colonie est fixée à cinq pieds 8 pouces.

Les forces données par l'alcool. — La politesse est une convention dont les conditions varient suivant les milieux. Or, une politesse, dont on ne saurait se départir autour du « zinc », à l'heure où il est d'usage, en allant au travail, de tuer « le ver » en prenant des petits verres de « blanche », consiste à offrir chacun « sa tournée ». Si les amis qui ont plus de confiance — pour se préparer aux fatigues de la journée — dans l'eau-de-vie à bon marché qu'en une soupe, sont réunis cinq ou six au comptoir, il se font un devoir de politesse de payer et d'absorber chacun la fameuse tournée, soit cinq ou six petits verres par estomac. C'est dit M. de Parville, dans les *Débats*, un préjugé malheureusement trop répandu dans les classes laborieuses, qui consiste dans la conviction que l'eau-de-vie donne des forces.

L'alcool est un réfrigérant ; il se décompose dans l'économie en absorbant de la chaleur, et l'on sait que chaleur et force sont synonymes. L'alcool diminue notre ration de force disponible. Certes, il agit sur le système nerveux et accroît momentanément la dépense de force ; il semble que l'on soit, en effet, plus énergique et plus solide après l'ingestion d'un petit verre de cognac ; mais l'effet nerveux passé, il faut le payer à intérêts composés ; la réaction vient et, si l'on ne recommence pas à user du procédé, la faiblesse suit l'effet que l'on a fait sous l'influence d'une excitation factice. Le petit verre donne, comme on dit vulgairement, un coup de fouet. On gagne en force dans l'unité de temps, voilà tout, mais pendant un temps court ; on perd au contraire en force absolue, mais pendant un temps plus long. Le sujet, peu habitué à s'observer soi-même, ne s'aperçoit pas de cette déperdition lente ; ce n'est que beaucoup plus tard que la faiblesse survient et trahit l'usage continu des boissons alcooliques.

Ces sages conseils d'un savant ne prévaudront-ils point contre les usages de la politesse qui sont si préjudiciables dans la classe laborieuse ? Peut-être les vérifications que permettront les analyses du laboratoire municipal s'ajoutant aux observations de M. Parville, diminueront les inconvénients d'une habitude funeste pour la santé publique.

PREMIÈRE COMMUNION

La Maison du Grand St-Martin met en vente un choix considérable très-varié de **Complets d'rap noir pour Première Communion**, depuis 10 fr. 50 le Complet.

Nous recommandons à nos abonnés cette Maison de confiance si avantageusement connue pour vendre bon et bon marché.

PHARMACIE DE LA LOIRE
6, place Saint-Etienne, ROANNE

DÉPÔT DE TOUTES LES EAUX MINÉRALES

De toutes les Spécialités Françaises et Étrangères.

ON DEMANDE
UNE DEMOISELLE DE MAGASIN
S'adresser à M. J. SÉROL, rue du Collège, 9.

LIBRAIRIE BRON

NOUVEAUTÉS

La Comtesse Sarah. OHNET. — La Ferme du Choquant. CHERBULLIER. — Crisquette. LUDOVIC HALÉVY. — Au bonheur des Dames. ZOLA. — Aimée du Roi. — La Tunisie et la Tripolitaine. GEL HARMER. — La petite Duchesse. BOUVIER. — Le Fort de la halle. ODYSSE BAROT. — Annuaire de l'arrondissement de Roanne.

FLEURS

La maison AUBOYER prévient le public qu'elle tient à la disposition des acheteurs un choix complet de plantes ornementales et de serres et de fleurs.

APERÇU DES PRIX :

Plantes à massifs, telles que : Geraniums, Hélioïtropes, Verveines, Ageratums, Anthémis, etc., le 100, 20 fr.

Plantes à mosaïque : Coleus, Alternanthera, Sempervivum, Erisine, Ficoïde, etc., le 100, 25 fr.

Plantes à feuillages pour appartement. — bouquets de fête, de mariage, etc.

Plants de fleurs annuelles tous repiqués.

2 fr. le cent.

LEÇONS

D'ALLEMAND ET D'ANGLAIS

Par un ancien élève de l'Université de Vienne.

LEÇONS DE PIANO

Méthode du Conservatoire de Vienne

S'adresser au bureau du journal, cours de la République.

CRÉDIT LYONNAIS

FONDÉ EN 1863

Capital : 200 Millions

SIÈGE SOCIAL A LYON
AGENCE DE ROANNE

Le CRÉDIT LYONNAIS bonifie en ce moment :

5%	aux Bons à échéances, à 2 ans
4%	id id à 18 mois
3%	id id à 1 an
2 1/2%	id id à 6 mois
2%	id id à 3 mois
2%	id id à vue.

ASSURANCES :

Le Monde : Vie, Incendie, Accidents.
Caisse Parternelle : Vie, Accidents.

EN VENTE A LA
LIBRAIRIE DÉCHAUME

Rue Ste-Elisabeth, ROANNE.

et dans les kiosques de la place de l'Hôtel-de-Ville et de la place St-Etienne :

TOUTES LES NOUVELLES PUBLICATIONS ILLUSTRÉES

parmi lesquelles nous citerons :

Le Bossu ou le petit Parisien Lagardère, grand roman de cape et d'épée ;
Essai le lépreux, par Emmanuel GONZALEZ ;
Le Secret du Dompteur, par Louis NOIR ;
Rocambole, par PONSON DU TERRAIL ;
L'Enfant trouvé, par Louis ENAULT.
Tous ces ouvrages, choisis parmi les plus dramatiques, sont vendus par livraisons à dix centimes, illustrées par les meilleurs artistes.

AVIS AUX CULTIVATEURS

Par suite des pluies continuelles de l'automne dernier, il est certain malheureusement que l'oïdium, ce terrible ravageur de nos vignobles, fera, cette année de très-bonne heure son apparition.

Tout vigneron soucieux de ses intérêts et de l'avenir de sa vigne doit s'efforcer de combattre ce fléau.

Le moyen le plus sûr est le soufrage dès la première pousse.

La maison AUBOYER, tenant à satisfaire sa nombreuse clientèle, vient de traiter un marché important de soufre sublimé, 4^e choix, qu'elle donnera aux prix minime de 25 fr. les 50 kilogrammes, logé en sacs de 60 kilog.

MAGASIN DE VENTE,

rue des Bourrassières, 2, à ROANNE

Haute Nouveauté Anglaise

Seul RIVAL du VELOURS de LYON

coûtant le QUART du Prix

NOIR BLEUTÉ inaltérable toutes couleurs à la mode.

NONPAREIL

VELVETEEN

LÉGER, SOUPLE, SOYEUX,

DURABLE, BRILLANT, SOLIDE DE TISSU
NE SE TACHANT PAS A LA PLUIE

Dépôt maison BANCILLON, rue des Bourrassières
A ROANNE

EN VENTE A LA
LIBRAIRIE RAYNAL

10, rue du Collège, 10,

VIENNENT DE PARAÎTRE :

Docteur COUTARET, Vingt-cinq ans de chirurgie, 1 vol. in-8° 3 fr.

Docteur NOELAS. Histoire des faïences Roanne-Lyonnaises, 1 vol. in-8°, contenant 60 planches. 20 fr.

BROUTIN. Histoire des châteaux du Forez, 2 vol. in-8°. 20 fr.

On trouve toujours dans cette librairie toutes les nouveautés littéraires, artistiques et scientifiques, avec remises considérables sur les prix marqués.

Vente à crédit.

A VENDRE
UN
TRÈS-JOLI CLOS

de la contenance d'environ deux hectares.

Situé au faubourg Clermont, faisant l'angle de la rue Clermont et de la rue de Bravard.

Plus un DÉLAISSE sur ladite rue de Bravard.

Comprend maison d'habitation, jardin et aïssances.

Position exceptionnelle pour l'établissement d'une usine.

Pour les renseignements et pour traiter, s'adresser à M. LONGÈRE-MUGUET, géomètre-expert, aux Promenades, à Roanne.

A VENDRE
UNE
JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à Riorges, à deux kilomètres environ de Roanne, sur la ligne du chemin de fer.

Ayant une contenance d'environ trois hectares, comprenant : pré, terres, jardins, cour close de murs, bâtiments d'habitation et d'exploitation, nouvellement construits, logement de maître très-agréable. En temps de sécheresse on y aperçoit deux sources d'eaux minérales, faciles à capter.

Pour les renseignements et pour traiter, s'adresser à M. LONGÈRE-MUGUET, géomètre-expert, aux promenades Populaire, de Roanne.

MONTAIGUT-CHARDONNET

Marchand-tailleur, rue Ste-Elisabeth, 66, à Roanne
Choix varié de Draperies haute nouveauté pour hommes et jeunes gens.

Grand assortiment de Confections pour Dames, en tous genres et dans tous les prix.

NOUVEAUTÉS & CONFECTIONS
MAISON J. BANCILLON

22, rue des Bourrassières, 22, ROANNE

Actuellement mise en vente des

NOUVEAUTÉS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

CORBEILLES DE MARIAGE

SPECIALITÉ POUR COSTUMES ET CONFECTIONS D'ENFANTS

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT

TOUT RÉPARÉ A NEUF

De 7 Pièces au 3^e étage

Maison Vabon, rue de Cadore, n° 1.

Pour louer, s'adresser au bureau du journal, cours de la République.

CARROSSERIE

FORGE, CHARRONNAGE, MENUISERIE, PEINTURE ET SELLERIE, HARNAIS EN TOUS GENRES, ARTICLES D'ÉCURIE.

L. CHOUDARD

Rue Nationale, 26, à ROANNE.

Ateliers de construction, rue du Rivage.

Pour BALS, FÊTES et SOIRÉES

DEMANDEZ :

LIMONADE GAZEUSE

DE

S^T - ALBAN

Obtenue avec le gaz naturel des sources, bien supérieure aux limonades factices.

Etude de M^e HELLE, notaire.

A VENDRE DE CRÉ A CRÉ

EN BLOC OU PAR LOTS

LE CLOS BARGE

à la Livaite

Qui sera prochainement traversé par un boulevard de 15 mètres de large.

Superficie à vendre 26300 mètres carrés.

Facilité de paiement. Jouissance de suite.

S'adresser à M^e HELLE, notaire.

A VENDRE

A FONDS PERDUS

UN BIEN, valant 40,000 fr.

S'adresser à Mme veuve NÉRON, aux Promenades.

ON DEMANDE

UN DOMESTIQUE

Sachant conduire, et muni de bons certificats.

S'adresser, place St-Etienne, 6.



J. BARRÉ

Horloger de la ville,

19, rue des Bourrassières, ROANNE

Maison spéciale pour la vente de bonnes montres soignées, au prix de fabrique.

GRAND CHOIX DE BIJOUX POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

M. BARRÉ met toujours le plus grand soin aux réparations de montres et pendules et les délivre avec garanties sérieuses.

Vente d'outils et fournitures pour horlogers.

Roanne. — Imprimerie E. FERLAY.

Le gérant, E. FERLAY.